



Inter-Parliamentary Union

For democracy. For everyone.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva – Switzerland
www.ipu.org

Déclaration de l'UIP

M. Saber Hossain Chowdhury
Président de l'UIP

Réunion parlementaire à l'occasion
de la troisième Conférence mondiale
de l'ONU sur la réduction des risques
de catastrophe

Sendai, le 13 mars 2015

Madame la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe, distingués parlementaires, Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de vous souhaiter à tous, au nom de l'Union interparlementaire, la bienvenue à la Réunion parlementaire que nous organisons conjointement avec l'UNISDR à l'occasion de la 3^{ème} Conférence mondiale de l'ONU sur la réduction des risques de catastrophe.

L'année 2015, qui verra trois grands processus de l'ONU arriver à leur dénouement (à savoir la Conférence sur la réduction des risques de catastrophe qui se déroule ici même à Sendai, l'adoption, en septembre à l'ONU, des Objectifs de développement durable (ODD) venant prendre le relai des OMD puis la tenue de la Conférence sur les changements climatiques de Paris, qui tentera en décembre d'arriver à un consensus en matière de changements climatiques), est une année charnière.

Ces trois processus sont indispensables pour la pérennité et, en notre qualité de parlementaires, nous devons avoir conscience du tout en reliant ses différentes parties et en veillant donc à ce que les accords signés soient interconnectés et se fortifient l'un l'autre, tant dans l'esprit que dans la mise en œuvre.

Notre réunion se tient à un moment critique, où responsables politiques et spécialistes du terrain tentent de minimiser l'impact sans précédent des catastrophes sur les populations et la société. En dépit des progrès réalisés en matière de gestion des catastrophes et de renforcement de la résilience, il reste encore beaucoup à faire : au cours de la décennie écoulée, 700 000 personnes ont perdu la vie lors de catastrophes, qui ont par ailleurs bouleversé la vie de 1,7 milliards de personnes et provoqué des pertes financières dépassant les 1,4 billions de dollars. Il est également déconcertant de constater que, même dans les pays de l'OCDE, les pertes suscitées par les catastrophes dépassent en magnitude notre capacité à créer de la richesse.

Si nous restons les bras croisés, ces pertes ne pourront qu'augmenter. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) affirme que la fréquence et l'intensité des catastrophes augmenteront en raison de l'incidence des changements climatiques. Une étude sur 10 ans a conclu que 87% des catastrophes sont en lien avec le climat.

Il est donc tout à fait indispensable que la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe réunie ici même à Sendai donne des indications axées sur l'action précisant clairement quels sont les meilleurs moyens de lutter contre les paramètres sous-jacents de risque que sont notamment l'urbanisation sauvage, la misère, les inégalités, les changements climatiques, qui nuisent à notre sécurité en

mettant à mal les limites écologiques de notre planète. Nous devons réorienter nos efforts afin d'associer la prospérité économique à l'inclusion et à la justice sociales, ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Mesdames, Messieurs,

Notre sujet de discussion d'aujourd'hui est la gouvernance et la législation en faveur de la réduction des risques de catastrophe. C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur et je suis enchanté de vous voir si nombreux face à moi pour nous faire part de votre expérience, définir de nouvelles stratégies et prendre des engagements visant à limiter l'incidence des catastrophes sur nos sociétés et la planète en général.

Pour l'UIP, l'incidence des catastrophes est une question d'importance politique fondamentale, à l'égard de laquelle les parlementaires ont un rôle crucial à jouer. Au cours de ces dernières années, nous n'avons pas ménagé nos efforts, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, dans le but de mobiliser les législateurs autour de ces questions. A l'automne 2010, nous avons lancé ensemble un kit d'information à l'usage des parlementaires. Cet outil, désormais disponible dans les six langues officielles de l'ONU, a été conçu pour aider les parlementaires à superviser, sous l'angle de la réduction des risques de catastrophe, les progrès et les investissements réalisés à l'échelon national pour atteindre les OMD dans leurs pays respectifs.

En 2011 et 2012, nous avons organisé, en marge de l'Assemblée de l'UIP, des réunions visant à réfléchir aux solutions concrètes que les parlements et les parlementaires peuvent adopter pour réduire les risques de catastrophe. Le point d'orgue de toutes ces activités est intervenu au printemps 2014, date à laquelle les 165 Parlements membres de l'UIP ont adopté à l'unanimité une résolution intitulée « *Pour un développement résilient face aux risques : prendre en compte l'évolution démographique et les contraintes naturelles* ».

Cette résolution appelle à l'action parlementaire dans des domaines tels que le renforcement de la résilience face aux catastrophes, la gestion des risques et les systèmes d'alerte rapide et invite les parlementaires à veiller à ce que le développement soit résilient face aux catastrophes en mettant à profit les outils à leur disposition dans le domaine législatif, du contrôle et de la reddition de comptes.

Je suis enchanté de constater que cette résolution a contribué à sensibiliser les parlementaires à l'importance de prendre part au processus onusien ayant permis la création du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015. Les références claires au rôle joué par les parlements et l'UIP qui figurent dans le document final proposé à l'adoption à Sendai mettent en évidence le rôle important que nous jouons tous dans la réduction des risques de catastrophe.

Mesdames, Messieurs,

Il ne saurait y avoir de développement durable sans gouvernance démocratique. Les valeurs fondamentales de la participation, de la transparence et de la responsabilité qui sous-tendent la gouvernance démocratique sont non seulement une finalité en tant que telles, mais aussi un élément incontournable pour la réalisation de tous les objectifs de développement.

La gouvernance démocratique est essentielle pour veiller à ce que les responsables politiques prennent en compte les besoins de la population et soient tenus pour responsables des résultats obtenus. Je ne saurais trop insister, pour améliorer de

façon notable la résilience de nos sociétés, sur la nécessité de renforcer les cadres nationaux pour la reddition de comptes et le rôle central joué par le parlement dans l'obligation faite au gouvernement de rendre des comptes. J'espère que les parlements du monde entier feront tout leur possible pour exercer ce droit de regard lorsqu'il s'agira de veiller à la mise en œuvre des engagements pris sur la base du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015.

Je suis convaincu que l'appropriation et la volonté politiques, alliées au respect des valeurs fondamentales de la gouvernance démocratiques, sont de nature à nous permettre d'accélérer les progrès en matière de réduction des risques de catastrophe. Fort de cette conviction, j'exprime mon soutien, et celui de l'UIP, pour le cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015.

Permettez-moi de conclure en soulignant à quel point l'UIP apprécie la collaboration qu'elle a nouée avec l'UNISDR. Nous nous réjouissons par avance de poursuivre cette coopération dans le but de sensibiliser les législateurs et de mobiliser l'action parlementaire en faveur de la constitution de sociétés résilientes aux risques.

Je vous remercie de votre attention.